



Ensemble pour des villages vivants

Condroz  
Condroz

Havelange, le 07 décembre 2016

OHEY : OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

## Compte-rendu de la réunion de la CLDR du 01 décembre 2016

### PARTICIPANTS

Françoise Ansay, Echevine du Développement rural, Présidente de la CLDR

Jeanne De Pauw, Charles De Quirini, Marie-Aude Goffin, Olivier Gonne, Valérie Grandjean, Paul Guilmot, Sabrina Holodiline, Miguëlle Lebrun, Yannic Lecomte, Benjamin Mahy, Jean-Pol Somville, Nicolas Triolet et Anne Wéry.

Norbert Nelles : professeur à l'Université de Liège

Séverine Wodon : animatrice au Centre culturel d'Andenne

Mélissa Deprez : employée communale en charge du DR

Audrey Wanzoul, Jessica Donati, Christine Richard (chargée de communication) : FRW

### EXCUSÉS

Christophe Gilon, Bourgmestre

François Debatty, Michel Dussart, Pierre Halleux, Didier Hellin, Céline Hontoir, Rosette Kallen, Freddy Lixon, Jacqueline Masson, Michaël Marbaix, Clément Moyersoën, Pierre Lhoas, Xavier Sohet et Pol Vermeulen

### ABSENTS

Geneviève Culot (démissionnaire), François-Laurent Duculot, Pascal Hansotte, Cédric Herbiet, Patrick Materne et Vincent Leemans

## 1. Approbation du compte-rendu de la CLDR du 26 septembre 2016

Excuser Jeanne De Pauw à la réunion du 26 septembre ; Moyennant cet ajout les deux comptes rendus sont approuvés sans remarque.

## Le saviez-vous ?

## 2. Présentation d'un projet réalisé par des étudiants architectes de l'Université de Liège sur l'aménagement du cœur de village d'Hailot

> Participation des membres de la CCATM pour ce point uniquement

Monsieur Norbert Nelles, Professeur, présente le projet que mènent actuellement ses étudiants dans le cadre du cours d'atelier projet (20/60 crédits, soit un jour/semaine), 7 ateliers dont 1 nommé « atelier ruralité ».

Village choisi : HAILLOT (périmètre d'intervention défini), en particulier son tronçon allant de l'église à la menuiserie.

Les étudiants sont invités à envisager des stratégies/un programme d'aménagement tenant compte des questions suivantes :

Comment développer une stratégie pour l'évolution du village, définir des fonctions qui créent une attractivité susceptible de maintenir et épanouir une vie économique, sociale et culturelle au quotidien? Comment y développer de nouveaux logements? Comment et avec quelle architecture en renforcer l'identité dans le respect des qualités existantes?

La méthode de travail est la suivante :

L'atelier est un lieu de réflexion et de production. L'indispensable présence à l'atelier, la participation active dans les recherches, les échanges permanents avec les enseignants, l'exploitation de leurs complémentarités d'expériences et de matières de prédilection, la curiosité intellectuelle de chacun amènent logiquement à la progression individuelle.

Au vu des programmes proposés, les étudiants abordent par petits groupes et selon des thèmes définis, l'analyse d'un village dès le premier jour d'atelier.

Suite à ces travaux, des propositions de lieux d'implantations sont définies collectivement.

Le projet architectural est conçu en relation étroite avec les caractères locaux spécifiques soulevés lors des analyses préliminaires. L'utilisation adéquate des outils de représentation fera l'objet d'une attention particulière.

Plus d'informations en [annexe 1](#).

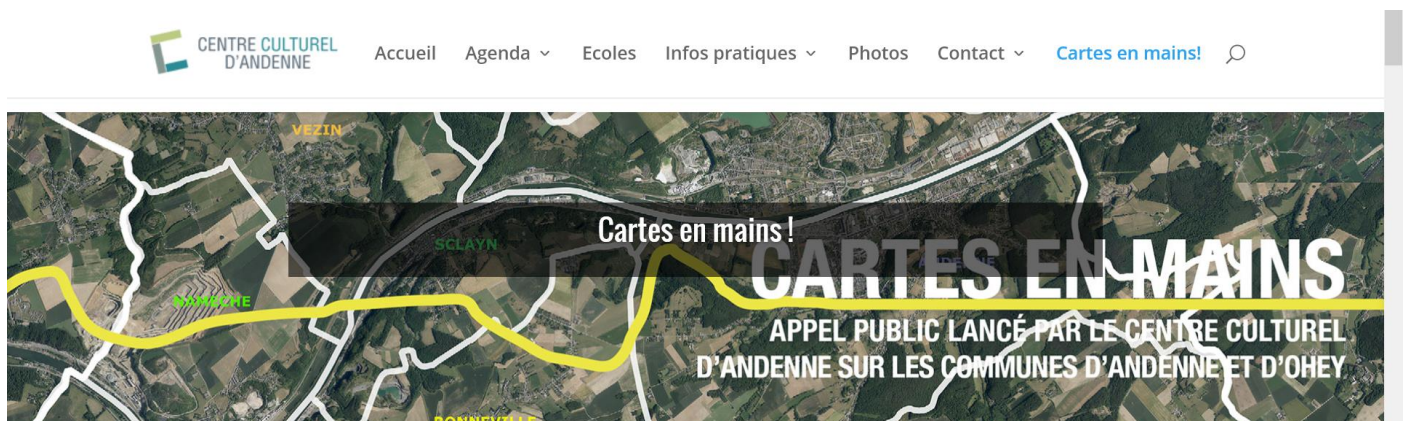
### Echange/Discussion avec la CLDR

- Existence d'effets de porte/chicane dans le plan Ferraris ? Oui, au niveau de l'ancienne église d'Haillot
- La place communale (enherbée) d'Haillot n'est pas reprise dans le périmètre
- Des contacts ont été pris avec les propriétaires des parcelles concernées par les idées d'aménagement (notamment pour des relevés topographiques)
- Les statuts de propriété (privé/public) ne sont pas pris en considération. Par contre, les étudiants tiennent compte du Plan de secteur et des orientations du Schéma de structure
- Les intentions d'aménagement tiennent aussi compte des réflexions menées dans le cadre du PCDR (notamment le diagnostic : 2 versants, absence de centre, décentralisation de l'école, ...) et dans une moindre mesure de la nouvelle programmation Leader (GAL). Ok pour les aspects logement. Par contre, Mr Nelles demande à recevoir dans les meilleurs délais plus d'informations concernant la fiche-projet « Développement général de la filière bois et projet social de valorisation de bois local ».
- Le projet de ViciGAL est également intéressant (lien direct avec des idées de cheminements envisagées par les étudiants). A transmettre également !

**La CLDR demande s'il est envisageable d'exposer la maquette (4X2m<sup>2</sup>) ainsi que les plans/projections réalisés par les étudiants > Cela semble envisageable fin août. Celle-ci devrait se tenir à Haillot ! A suivre...**

*Quel est votre avis ?*

### 3. Appel public lancé dans le cadre du nouveau décret des centres culturels



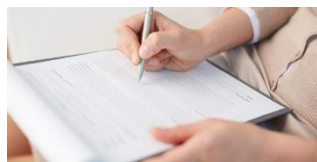
Séverine Wodon explique à la CLDR les démarches de consultation en cours.

Dans un premier temps, le Centre culturel d'Andenne récolte un maximum de vécus des habitants (relations entre voisins, problèmes au quotidien, envies pour l'avenir, etc.).

## Appel public lancé dans le cadre du nouveau décret des centres culturels

Dans le cadre de notre analyse partagée du territoire (Andenne et Ohey), nous avons besoin de vous ! Quel regard portez-vous sur votre ville ou votre village ? Qu'est-ce qui vous préoccupe ? Quels changements souhaitez-vous pour l'avenir ?

A travers le questionnaire, nous vous invitons à poser un regard personnel sur le territoire que vous habitez. En quelques phrases, venez partager avec nous votre façon de vivre la ville, vos coups de cœur et vos coups de gueule. La récolte de ces multiples témoignages a pour objectifs de repenser collectivement le sens de notre action culturelle et de développer des projets davantage en adéquation avec les réalités vécues par chacun d'entre vous.



Pour ce faire, un questionnaire « Cartes en mains ! » a été réalisé et distribué aux membres de la CLDR présents au cours de la réunion. Il figure également en **annexe 2**. **Les membres de la CLDR sont invités à le renvoyer complété** (directement auprès de Séverine Wodon) **mais également à le transmettre à d'autres personnes de leur entourage (personnel et professionnels)** habitant le territoire des deux communes.

Dans un second temps, le Centre culturel recherchera des personnes intéressées à rejoindre une commission citoyenne (plus d'informations à ce sujet seront transmises en temps voulu).

### Une pierre deux coup ! Lien à faire avec le GAL « Pays des Tiges et Chavées »...

Une démarche similaire sera prochainement menée par la « Compagnie du bout du monde », partenaire de la fiche-projet « Vers une plus grande autonomie des exploitations agricoles et projet « Agri-Culture ». Laquelle réalisera une œuvre culturelle autour du thème « la ruralité ». Le but étant ici de construire une pièce de théâtre-action à partir des vécus récoltés.

NB : une série de témoignages ont déjà été collectés lors de la projection du film « Demain », où les participants pouvaient s'exprimer face caméra.

## 4. Présentation de l'actualisation de la fiche-projet relative à l'aménagement d'une **zone humide à Libois** (fiche n° 10 du Lot 1)

La CLDR a reçu en annexe de l'invitation à la réunion, la fiche-projet complète. Mélissa Deprez réalise une succincte présentation reprenant les principaux éléments de la fiche.

Elle informe également la CLDR de la présentation qui a été faite courant de la semaine au PCDN (partenaire du projet). Lequel a remis son avis (relayé ci-dessous par un de ses représentants au sein de la CLDR).

### Réactions de la CLDR

- Attention portée sur les publics visés par ces aménagements : les habitants d'Ohey, les riverains, les écoles, les partenaires du projet (notamment pour leurs animations) ainsi que les touristes.
- **L'estimation budgétaire réalisée pour le remplacement du ponceau semble excessive (part importante du projet)**
  - La CLDR demande un détail du coût (pour mieux comprendre les travaux à réaliser ainsi que les frais qui en découlent)
  - La CLDR conseille à la Commune la réalisation d'une « contre-expertise » (de manière à comparer le prix calculé par la Province)
  - La CLDR constate que 65 000€ (le prix de la rénovation du pont), c'est quasiment la moitié du budget global !
  - La CLDR s'interroge ; Cette dépense n'est-elle pas liée aux nombreux curages intempestifs réalisés par la Province ? Laquelle aurait peut-être une part de responsabilité dans les moyens à dégager

aujourd'hui pour solutionner le problème de libre écoulement de la Vyle ? Quelle potentielle solidarité/soutien de la Province face à cette situation ?

➤ DES EXPLICATIONS (ET ÉVENTUELLES SOLUTIONS) SERONT RECHERCHÉES PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE, AFIN DE RÉ-ENVISAGER LE CAS ÉCHÉANT LE BUDGET (AVANT L'INTRODUCTION DE LA DEMANDE DE CONVENTION DR EN 2017).

- **L'estimation budgétaire réalisée pour la réalisation de cheminements semble également excessive**
  - Au stade avant-projet, la CLDR souhaiterait disposer de plus amples informations sur le type de revêtement possible afin de juger de la pertinence des dépenses envisagées.
  - L'Echevine répond que le budget a été estimé pour l'installation des caillebotis sur l'ensemble du cheminement, par prudence,... sachant cependant que cela ne sera sans doute pas le cas.
- La CLDR attire l'attention sur place qu'occupent deux postes seulement (le remplacement du ponceau et la réalisation de cheminements) dans le budget global. Il ne reste ainsi qu'environ 4 % de ce dernier pour les aménagements envisagés. N'y a-t-il pas là un déséquilibre ?
- Ne pas sous-estimer la dynamique que les aménagements une fois réalisés pourraient susciter.
  - Pour ce faire, la Commune intégrera les éléments de la fiche projet du PCDN.
- Quelques propositions d'aménagements complémentaires sont également évoquées. Un membre de la CLDR souligne que le projet manque peut-être un peu d'ambition. Exemple, l'aménagement d'une oseraie, la pose de panneaux didactiques ou encore davantage de plantations. Un autre membre de la CLDR suggère la création d'une deuxième mare.
  - L'Echevine répond que les aménagements proposés résultent d'une longue consultation des riverains et que le projet s'est voulu respectueux de leurs demandes (confirmée lors d'une dernière réunion l'hiver 2015 à laquelle étaient conviés outre les riverains, également les membres de la CLDR et du PCDN). Ils ne semblaient pas demandeurs de fortes interventions sur le site pour le laisser au maximum comme prairie.

La CLDR acte l'actualisation de la fiche-projet.

Elle **MARQUE SON ACCORD** pour que la Commune introduise une demande de convention, pour autant que le Collège communal soit très attentif au budget qui sera in fine réservé à la rénovation du ponceau et à la réalisation de cheminements.

Lorsque l'auteur de projet sera désigné, **la CLDR et les acteurs concernés par le projet seront étroitement associés.**

EXPLICATION DE LA SUITE DE LA PROCÉDURE

**En synthèse, les prochaines étapes sont ...**

Début 2017, la Commune organisera une réunion pour l'introduction de la demande de convention-faisabilité auprès du Ministre du DR.

Pour ce faire, elle invitera les représentants du ou des Ministres et les Administrations régionales appelées à subventionner le projet, ainsi que les représentants de la FRW, à se réunir pour une présentation du projet.

Dès réception de l'accord du Ministre du DR, le Conseil communal délibèrera sur le projet de convention signé puis sur le mode de passation de marché et le cahier des charges d'auteur pour que le Collège puisse lancer la procédure de désignation.

Différentes démarches de consultation seront alors envisagées, avec l'aide de la FRW, pour aider l'auteur de projet à mener à bien sa réflexion et proposer à la CLDR un avant-projet qui tiennent au maximum compte des besoins de tous les acteurs concernés et des souhaits confirmés par les citoyens lors des dernières réunions de consultation.

## Ca en est-où ?

### 5. Divers

---

*La cerise sur le gâteau,*



Tout comme Ohey, 38 CLDR se sont mobilisées !

Les membres de la CLDR présents ont découvert les photos réalisées pour le concours organisé par la FRW. Les auteurs ont été félicités pour leurs clichés ! Car si la CLDR d'Ohey n'a malheureusement pas gagné le concours, quelques-unes des photos envoyées étaient classées parmi les 20 plus belles (sur plus de 675 reçues).

En guise de remerciement, la FRW a imprimé (format « set de table ») les 24 photos sélectionnées et les a offertes aux membres présents.

### 6. Calendrier

---

Le 14 décembre 2016 à 20h à la maison communale : réunion de travail du PCDN autour de la fiche projet « Mares » visant la formation de « guides nature mares » - ouvert à tous les citoyens

**Les dates des réunions 2017 de la CLDR :** Lundi 20 février, Mardi 23 mai, Mercredi 13 septembre et Jeudi 14 décembre

Le week-end du 11 et 12 novembre 2017 : prochaine édition de « Week-end Wallonie Bienvenue »

Toute remarque relative au présent compte-rendu est à transmettre dans les meilleurs délais, à la FRW, auprès d'Audrey Wanzoul. [a.wanzoul@frw.be](mailto:a.wanzoul@frw.be) - 083/660 773. D'avance merci !

FRW